

LEADERSHIP

LE PREMIER MAGAZINE BILINGUE DU LEADER AFRICAIN

Douanes

804,28 milliards de francs congolais mobilisés grâce au leadership du DG Bernard Kabese Musangu

Min. de la jeunesse

Avec l'accompagnement du Ministère de la Jeunesse et du FSPEEJ, 537 jeunes entrepreneurs franchissent une étape décisive vers la consolidation de leurs entreprises

Félix-Antoine Tshisekedi

une présidence qui assume les ambitions du géant Africain, la RDC

Primature de la République

Financer l'entrepreneuriat au moment où elle en a besoin

Banque Centrale du Congo

2027 : La RDC se prépare à démarrer la dédollarisation de son économie

(A lire prochainement)



Septembre | 2026

Charles Mudiay Kazadi

l'homme qui traduit en résultats la vision du Chef de l'Etat

La CNSS au cœur de la politique sociale de la vision du Chef de l'Etat

La réforme du régime général, une transformation profonde de la protection sociale

La rigueur financière, condition indispensable d'une protection sociale durable

Le CHTT et la dimension humaine d'une institution au service du citoyen





SCAN ME

CONTACTS :



Contact@leadershipmagazineafrique.com



www.leadershipmagazineafrique.com



+243 819 553 907



Leadership Magazine

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

NATHAN MAMBO KINSENGWA

DIRECTRICE DE PUBLICATION

RUTH MAMBUENI BUNDU

RÉDACTEUR EN CHEF

GLODY MABIZA MATONDO

DIRECTEUR COMMERCIAL

ISRAEL MINGALI

ÉQUIPE DE RÉDACTION

RAVIE FURAHA MWAMINI

MERVEILLE BITONGO

NISSY MAVULA

PRISCA PUNGA

GRAPHISME

CHRISTIAN KATEMB MWAMBA



LEADERSHIP

LE PREMIER MAGAZINE BILINGUE DU LEADER AFRICAIN



LEADERSHIP

LE PREMIER MAGAZINE BILINGUE DU LEADER AFRICAIN

Sortie Officielle

Edition Spéciale
Mars 2026

+243 819 553 907

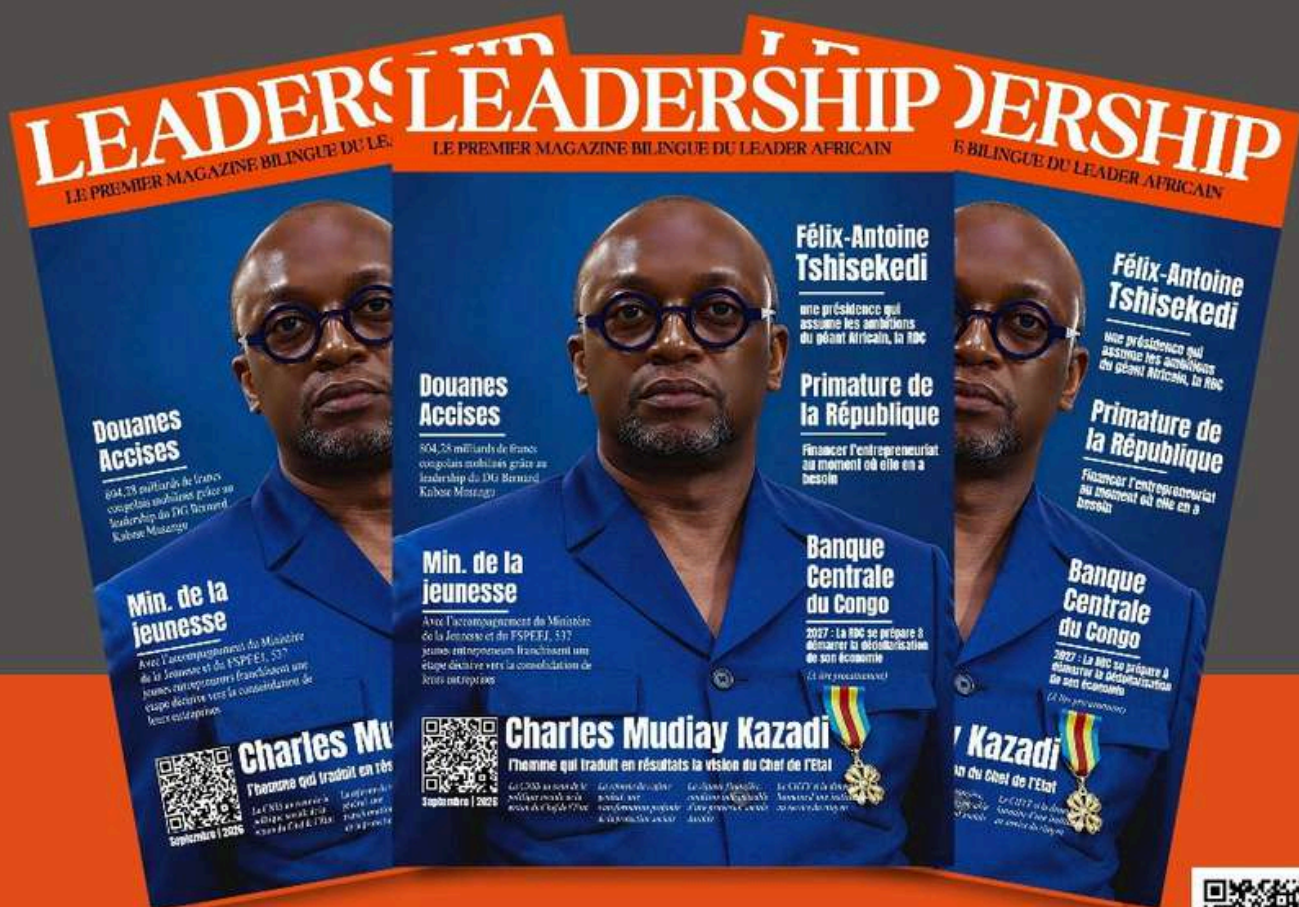
✉ contac@leadershipmagazineafrique.com

🌐 www.leadershipmagazineafrique.com



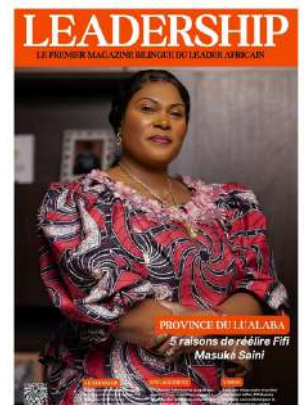
LEADERSHIP

Le Premier Magazine Bilingue du Leader Africain



Retrouvez cet article dans notre site en scannant le QR code





Votre projet mérite de grandir

Donnez à votre épargne le temps
de faire grandir vos ambitions



raibank |  **D.A.T**
DÉPOT À TERME

 4488 (Numéro gratuit)
+243 996 016 300

Financez l'achat de votre véhicule neuf avec le **Crédit Auto**



12 % de taux d'intérêt annuel en CDF



Jusqu'à 60 mois pour rembourser



Accessible dès 800 USD de salaire mensuel



Véhicule neuf chez nos partenaires

showroom

Crédit Auto



Disponible dans toutes les agences RAWBANK

rawbank



4488 (Numéro gratuit)
+243 996 016 300

Vos transferts MoneyGram dans les agences Rawbank **sont récompensés**



Rendez-vous avant le 15 Septembre en agences et sous agents Rawbank
Vos transferts vous réservent une surprise pour la rentrée !



Soutenez la scolarité de vos proches en RDC

Top Chrono M-Pesa Mikili

Recevez 10% de bonus sur votre 1er transfert international reçu sur votre compte M-Pesa

PROMO VALIDE

5 AU 6 SEPT
2026



* Offre soumise aux conditions générales
* Maximum 20\$

Là où le Cash s'arrête, M-Pesa continue

Ensemble,
tout devient possible

SCANNEZ-MOI





Roaming international



10\$ | 1GB
7 Jours

15\$ | 30min
+1GB

25\$ | 5GB
7 Jours

Activez **Roaming** en
envoyant **ROAM** au **1111** par **SMS**

Ensemble,
tout devient possible



**FORFAIT
ROAMING**

Restez connecté partout dans le monde

Des forfaits valables dans plus de 130 pays,
sur plus de 190 réseaux partenaires.

TYPE DE FORFAIT	PRIX	VOLUME	CODE ACTIVATION
Forfait internet valable 7 Jours	10 \$	1GB	*1189*1000#
	20\$	3 GB	*1189*2000#
	25 \$	5 GB	*1189*2500#
Forfait internet valable 30 jours	50 \$	10 GB	*1189*5000#
	100 \$	21 GB	*1189*10000#
Forfait Appel + internet valable 7 Jours	25 \$	100 Min + 1 GB	*1113*2500#
	15 \$	30 Min + 1 GB	*1113*1500#
	40 \$	150 Min + 3 GB	*1113*4000#
	50 \$	200 Min + 5 GB	*1113*5000#

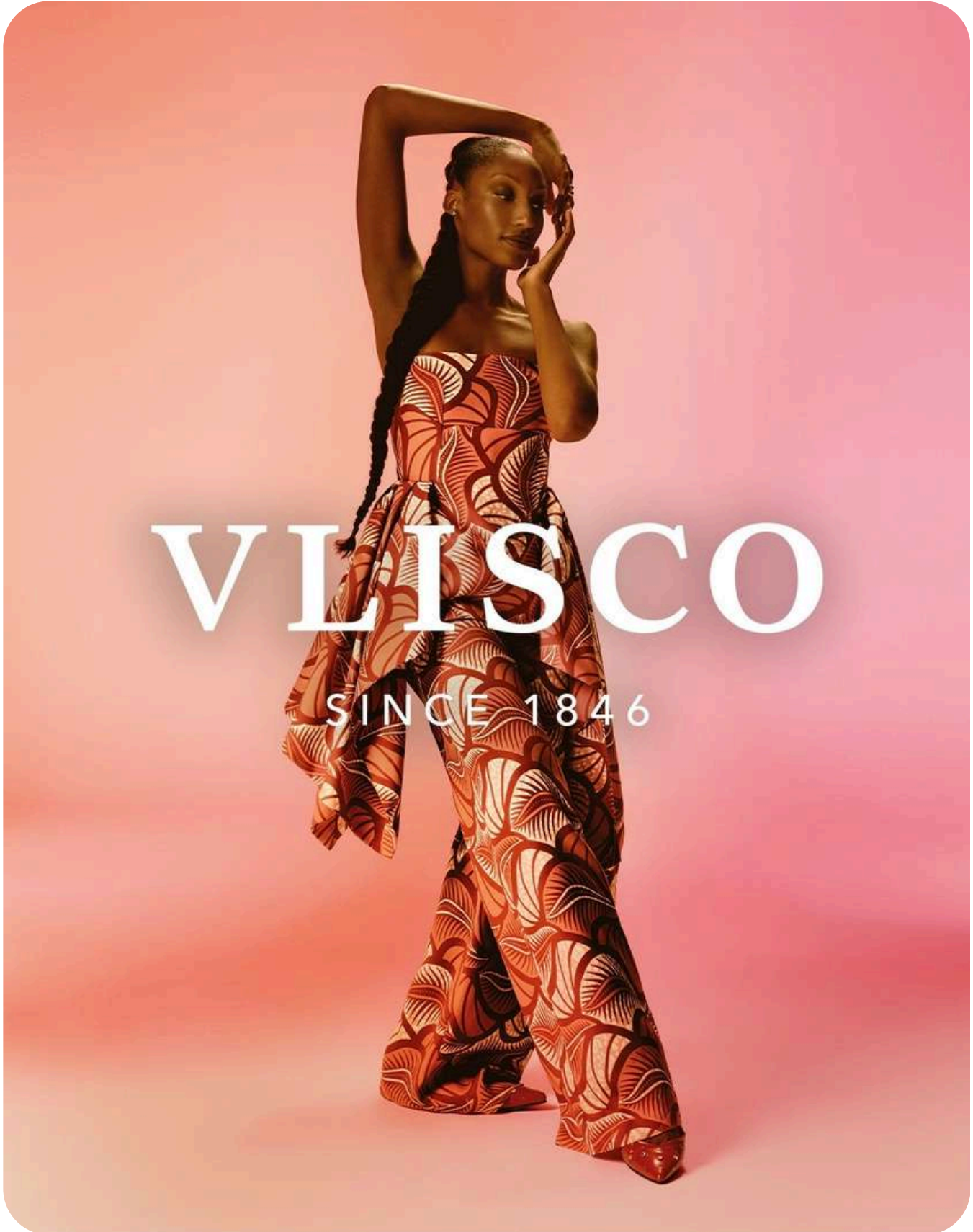
Astuces Roaming

- Activez **Roaming** en envoyant **ROAM** au **1111** par **SMS**
- Pour vérifier la liste des pays Roaming tapez * **1111#** choisir **option 1** puis **option 6. Roaming**.
www.vodacom.cd/roaming/liste

Offrez-vous plus d'options Roaming en convertissant votre volume internet local en Roaming internet grâce aux forfaits privilégiés.

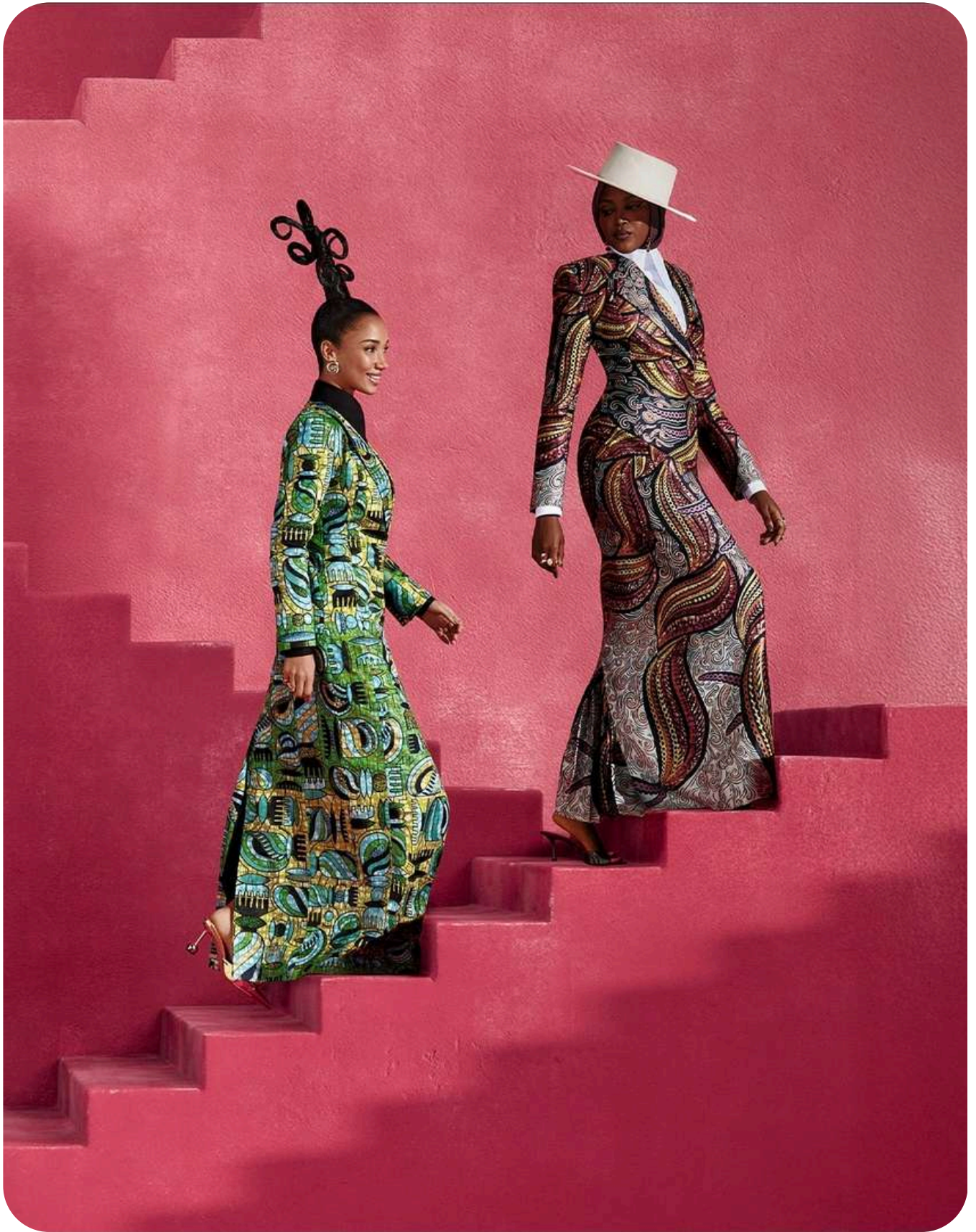
Composez ***1111#** option 4 pour devenir membre vodacom privilège, puis activez votre forfait en composant ***1103#**

Ensemble,
tout devient possible

A woman with long dark hair in a braid, wearing a strapless, floor-length dress with a bold, abstract pattern in shades of orange, red, and white. She is posing with one arm raised and her hand near her face, set against a soft, gradient background of pink and orange. The brand name 'VLISCO' is overlaid in large white letters.

VLISCO

SINCE 1846



SOMMAIRE



17

EDITORIAL

PRÉSENTATION DE L'ÉDITION

18

NATION

FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
UNE PRÉSIDENTE QUI ASSUME LES
AMBITIONS DU GÉANT AFRICAÎN, LA RDC

22

CAISSE NATIONALE DE
SÉCURITÉ SOCIALE, CNSS

L'HOMME QUI TRADUIT EN RÉSULTATS LA
VISION DU CHEF DE L'ÉTAT



SOMMAIRE



41

PRIMATURE

FINANCER L'ENTREPRENEURIAT
AU MOMENT OÙ ELLE EN A
BESOIN

46

MIN. DE LA CULTURE

CULTURE ET INDUSTRIES CRÉATIVES : LE
MINISTÈRE DE LA CULTURE RÉAFFIRME
SON AMBITION DE STRUCTURER LA MOD
CONGOLAISE

(...)

BANQUE CENTRALE

2027 : LA RDC SE PRÉPARE À DÉMARRER LA
DÉDOLLARISATION DE SON ÉCONOMIE

À LIRE PROCHAINEMENT...



Éditorial

Le Congo qui se relève... le Congo qui s'affirme

Il est des nations dont l'histoire ne s'écrit jamais en ligne droite. Des nations qui traversent les turbulences, connaissent les doutes, les périodes d'effacement, avant de retrouver progressivement leur place et leur voix dans le concert des Nations. La République démocratique du Congo est de celles-là.

Le géant Congo est aujourd'hui engagé dans une nouvelle dynamique. Certes, notre pays demeure un vaste chantier. Les défis sont nombreux, les réformes encore nécessaires et les travaux à accomplir considérables. Mais reconnaître les défis qui subsistent ne doit pas nous empêcher de regarder avec lucidité le chemin déjà parcouru.

Sous le leadership et la vision du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la RDC a progressivement renoué avec une présence plus affirmée sur la scène internationale. Le pays a retrouvé une visibilité et une capacité de dialogue dans les grandes tables où se discutent les enjeux qui façonnent l'avenir du monde.

Cette nouvelle dynamique mérite d'être observée avec attention. Elle ne se résume pas aux rencontres diplomatiques, aux grands sommets ou aux prises de parole internationales. Elle traduit également une volonté de repositionner la République démocratique du Congo comme un acteur qui entend faire valoir ses intérêts, défendre ses priorités et participer pleinement aux grands débats de son époque.

Un leadership se mesure aussi aux résultats de celles et ceux avec qui l'on travaille. Il se révèle dans la capacité à fédérer des compétences, à faire émerger des talents et à transformer une ambition collective en réalisations concrètes. C'est précisément sous cet angle que nous avons choisi de concevoir cette édition de Leadership Magazine Afrique.

À travers les pages qui suivent, nous vous invitons à découvrir ces fils et filles de la République démocratique du Congo qui œuvrent aux côtés du Chef de l'État et participent, chacun dans son domaine, à la matérialisation de sa vision pour le développement du pays.



Ministres, responsables publics, technocrates, , acteurs économiques et autres figures engagées dans la transformation de notre nation : cette édition met en lumière des parcours, des responsabilités et des contributions qui méritent d'être connus et compris.

Notre ambition n'est pas de dresser un portrait figé du pouvoir, mais de regarder le leadership congolais à travers celles et ceux qui sont à l'œuvre.

Car derrière chaque politique publique, chaque réforme, chaque projet et chaque ambition nationale, il y a des femmes et des hommes qui pensent, décident, exécutent et portent une part de la responsabilité du devenir collectif.

La RDC est encore un chantier. Mais elle est aussi une nation en mouvement. Et dans ce mouvement, une nouvelle génération de leaders congolais est appelée à jouer un rôle déterminant.

Cette édition de Leadership Magazine Afrique leur est consacrée. À vous qui nous lisez, nous vous souhaitons une excellente découverte de ces parcours, de ces visages et de ces engagements qui contribuent, chacun à leur manière, à écrire une nouvelle page de l'histoire de notre pays.

Bonne lecture.

Nathan Mambo Kinsengwa

Éditeur — Leadership Magazine Afrique



Félix-Antoine Tshisekedi, une présidence qui assume les ambitions du géant Africain, la République Démocratique du Congo

SOUS LE LEADERSHIP DU PRÉSIDENT TSHISEKEDI, LA RDC AFFIRME DE NOUVEAU SA VOIX, SON INFLUENCE ET SES AMBITIONS DANS LE CONCERT DES NATIONS

Sous le leadership du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la RDC s'est engagée dans une dynamique de repositionnement international qui mérite d'être soulignée. Par une diplomatie plus active, une ouverture accrue aux partenaires internationaux et une volonté affirmée de faire entendre la voix congolaise dans les grandes enceintes multilatérales, Kinshasa semble avoir compris une réalité importante du monde actuel : une grande nation ne peut se contenter de posséder des ressources considérables ; elle doit aussi être capable de transformer son poids géographique, économique, environnemental et stratégique en influence diplomatique.

Le réveil diplomatique d'un géant

Pendant plusieurs décennies, la RDC avait progressivement perdu une partie de la visibilité internationale qu'elle avait connue par le passé. Pourtant, son potentiel n'a jamais disparu. Avec son territoire immense, sa position au cœur du continent africain, ses ressources naturelles stratégiques, son bassin forestier exceptionnel et son poids démographique, la RDC possède tous les attributs d'une puissance majeure. Le défi consistait donc à convertir ce potentiel en influence politique et diplomatique. C'est précisément sur ce terrain que le Président Tshisekedi agit.

La diplomatie congolaise a progressivement adopté une approche plus offensive, cherchant à multiplier les partenariats et à replacer la RDC au centre des discussions relatives à la paix, à la sécurité, au climat, aux ressources naturelles et au multilatéralisme. Cette stratégie a connu une illustration particulièrement forte en juin 2025 : la RDC a été élue membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2026-2027 avec 183 voix sur 193.

Ce résultat constitue bien davantage qu'une simple victoire diplomatique. Il représente un signal politique majeur : la communauté internationale a de nouveau confié à la RDC une responsabilité au cœur du système international de maintien de la paix et de la sécurité.



DE KINSHASA À NEW YORK : LA RDC RETROUVE LES GRANDES TABLES

La RDC avait déjà siégé au Conseil de sécurité en 1982-1983 puis en 1990-1991. Mais il aura fallu attendre plus de trois décennies pour que le pays retrouve cette enceinte stratégique. Et le retour congolais ne s'est pas arrêté à l'élection. En juillet 2026, la RDC a franchi une nouvelle étape historique en assumant la présidence tournante du

Conseil de sécurité des Nations unies, une responsabilité qu'elle n'avait plus exercée depuis plus de trente ans. Ce moment est particulièrement révélateur de la trajectoire diplomatique congolaise. Hier encore, la RDC était principalement évoquée dans les grandes capitales lorsqu'il était question de ses crises, de ses conflits ou de ses difficultés.

Aujourd'hui, elle est appelée à présider les débats de l'organe le plus important des Nations unies en matière de paix et de sécurité internationales. La RDC n'est plus seulement un sujet des grandes discussions internationales. Elle entend désormais participer à leur orientation.

**Transformer les richesses de la RDC
en instrument de puissance**

L'un des éléments les plus intéressants de cette nouvelle diplomatie réside dans la manière dont Kinshasa cherche à présenter les ressources naturelles congolaises.

Le discours ne consiste plus uniquement à rappeler que la RDC possède du cobalt, du cuivre, de l'or, du lithium, des forêts ou encore d'immenses ressources hydriques. Il consiste à rappeler au monde que la gouvernance de ces ressources constitue un enjeu de paix, de sécurité et de prospérité mondiale.

Lors de sa présidence du Conseil de sécurité en juillet 2026, la RDC a ainsi placé la question de la gouvernance des ressources naturelles au cœur des débats internationaux. Le Président Tshisekedi devait notamment présider un débat de haut niveau consacré à la gouvernance des ressources naturelles comme fondement de la paix, de la sécurité et de la prospérité.

Cette approche permet à la RDC de passer d'une posture de pays riche en ressources à celle d'un pays qui entend participer à la définition des règles internationales relatives à ces ressources. C'est un changement de paradigme.

Une diplomatie au service de la paix

La politique étrangère congolaise s'est également retrouvée au cœur des efforts visant à rechercher une solution durable à la crise sécuritaire dans l'Est du pays.

Face à une situation extrêmement complexe, Kinshasa a choisi de multiplier les canaux diplomatiques : Union africaine, Nations unies, processus de Washington, processus et tant d'autres...

Une gouvernance qui cherche à consolider les fondations de l'État

Le repositionnement international ne peut cependant être durable sans réformes internes. Sur ce terrain également, plusieurs chantiers ont été engagés.

Le Fonds monétaire international a relevé en 2025 des avancées dans le renforcement du cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que dans les réformes destinées à améliorer le climat des affaires, renforcer la gouvernance et lutter contre la corruption.

En juin 2026, le FMI indiquait par ailleurs que les résultats du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit étaient globalement satisfaisants, avec des progrès dans l'agenda des réformes structurelles et plusieurs repères atteints.

Ces éléments sont importants car la bonne gouvernance d'un État ne se mesure pas uniquement à son image internationale.

Elle se mesure également à sa capacité à réformer ses institutions, renforcer la transparence, améliorer le climat économique et construire un État plus performant.

Il serait réducteur de considérer la diplomatie congolaise uniquement comme une succession de rencontres entre chefs d'État.

Derrière les sommets, les poignées de main et les tribunes internationales se trouve une vision plus large : redonner à la RDC la place que son potentiel lui permet de revendiquer.

Le Président Félix-Antoine Tshisekedi semble avoir fait de cette ambition l'un des axes majeurs de son leadership.

Son approche repose notamment sur une diplomatie d'ouverture, le multilatéralisme, la multiplication des partenariats stratégiques et la volonté de faire de la RDC un acteur capable de défendre ses intérêts tout en participant aux solutions apportées aux grandes crises internationales.

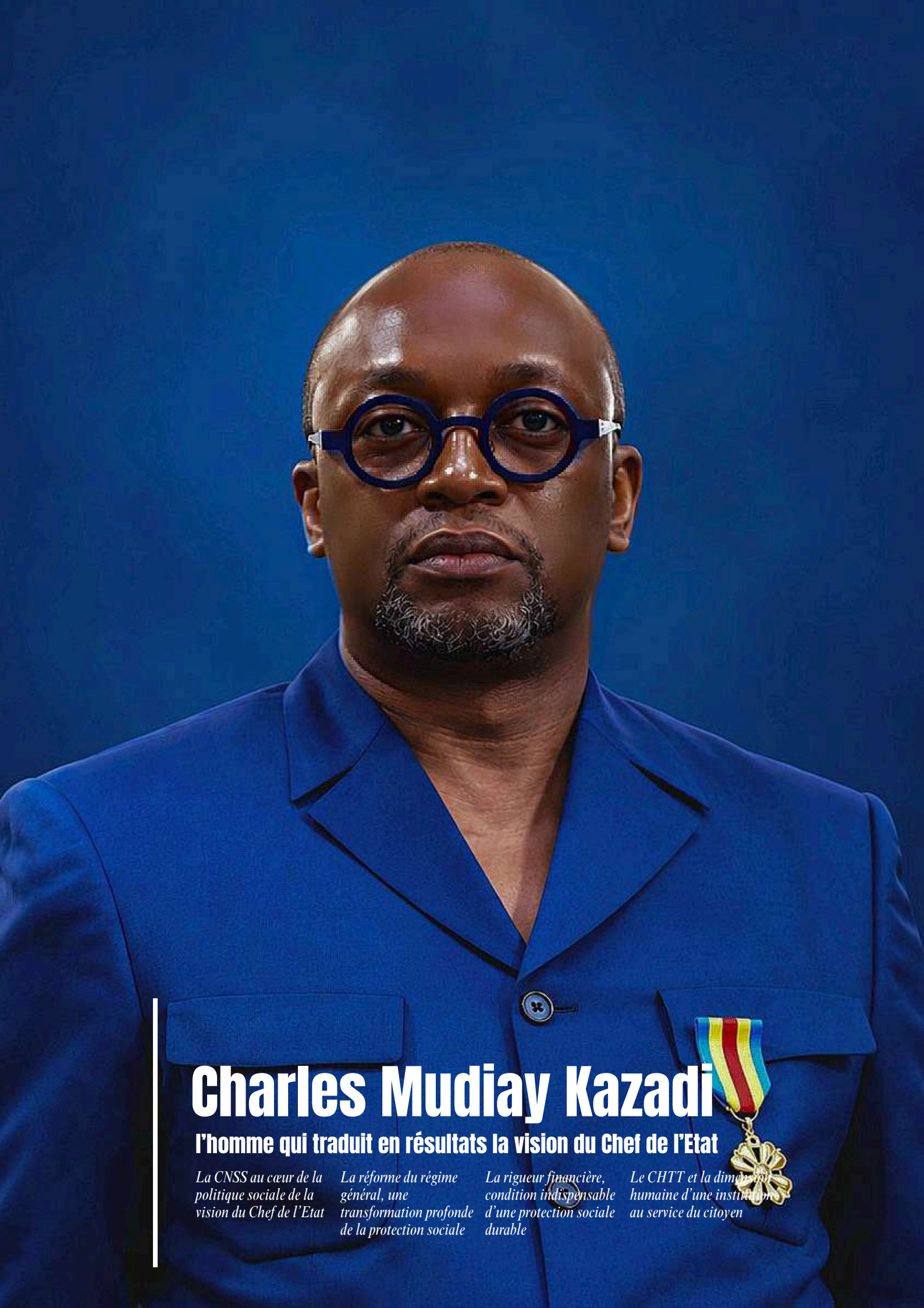
Cette orientation trouve aujourd'hui une illustration spectaculaire : la RDC siège au Conseil de sécurité en 2026-2027 et en a assuré la présidence tournante en juillet 2026.

Pour un pays qui avait été absent de cette enceinte pendant plus de trois décennies, le symbole est considérable. La RDC est en train de changer le récit qui l'accompagne sur la scène internationale. Elle veut être perçue non seulement comme le pays des minerais stratégiques, du fleuve Congo et du deuxième plus grand massif forestier tropical du monde, mais comme une puissance africaine capable de contribuer aux grandes décisions internationales.

Car une nation ne devient pas influente uniquement parce qu'elle possède des richesses. Elle devient influente lorsqu'elle sait les défendre, les valoriser, les négocier et les inscrire dans une vision stratégique de long terme. C'est précisément dans cette perspective que la trajectoire actuelle de la RDC apparaît porteuse d'espoir. L'histoire jugera naturellement le bilan global de chaque politique publique, et les défis auxquels la RDC reste confrontée sont considérables, particulièrement sur les plans sécuritaire, économique et social.

Mais une chose est désormais difficile à nier : la voix de la RDC résonne davantage dans les grandes enceintes internationales.





Charles Mudiay Kazadi

l'homme qui traduit en résultats la vision du Chef de l'Etat

La CNSS au cœur de la politique sociale de la vision du Chef de l'Etat

La réforme du régime général, une transformation profonde de la protection sociale

La rigueur financière, condition indispensable d'une protection sociale durable

Le CHTT et la dimension humaine d'une institution au service du citoyen

Charles Mudiay Kazadi
Directeur Général de la CNSS



À la tête de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, le Directeur Général Charles Mudiay Kazadi inscrit son action dans la volonté du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, celle de faire de la protection sociale un droit effectif et un pilier du développement national

Il y a des orientations politiques qui prennent toute leur valeur lorsqu'elles trouvent, au sein des institutions publiques, des hommes capables de les transformer en actions concrètes. En République démocratique du Congo, la question de la protection sociale s'inscrit désormais dans

cette dynamique. À travers sa vision, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, entend placer la sécurité sociale parmi les priorités de l'action publique. Une orientation qui a trouvé une nouvelle expression lors du lancement officiel, le jeudi 27 août 2026 au Centre culturel et artistique pour les pays d'Afrique centrale (CCAPAC), de la campagne de solidarité nationale.

Dans son allocution, le Chef de l'État a prononcé une phrase particulièrement forte, martelant sur le caractère « non-négociable de la protection sociale », avant d'ajouter : « *Le premier droit de notre peuple est d'être protégé.* »

Par cette déclaration, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ne se limitait pas à rappeler une responsabilité de l'État ; il réaffirmait une conception de la gouvernance dans laquelle le développement ne saurait être dissocié de la protection et du bien-être des citoyens. En insistant sur le caractère non négociable de la protection sociale et sur l'accès aux services sociaux de base, le Président de la République a clairement placé la solidarité et la protection des populations au cœur des priorités publiques. Cette orientation donne une résonance particulière à la mission de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, institution stratégique dans l'architecture sociale de la République démocratique du Congo. Et c'est précisément sur ce terrain que se déploie l'action du Directeur Général, Charles Mudiay Kazadi, dont la gouvernance s'inscrit dans une volonté de traduire les grandes orientations du Chef de l'État en réformes, en mécanismes de gestion et en résultats au bénéfice des travailleurs et de leurs familles.

LA CNSS AU CŒUR DE LA POLITIQUE SOCIALE DE LA VISION DU CHEF DE L'ÉTAT...

La déclaration du Président Félix-Antoine Tshisekedi sur le droit du peuple à être protégé prend une dimension particulière lorsqu'elle est rapportée à la mission de la CNSS.

La sécurité sociale constitue en effet l'un des instruments essentiels par lesquels l'État peut concrétiser son devoir de protection envers les travailleurs, les retraités et les familles.

Derrière les mécanismes administratifs de cotisation et de prestation se trouvent des réalités profondément humaines : une personne qui arrive au terme de sa carrière, une famille qui doit faire face à des charges sociales, un travailleur victime d'un accident professionnel ou encore un assuré qui attend légitimement que les droits qui lui sont reconnus soient effectivement garantis.

La responsabilité de la CNSS est donc considérable. Elle consiste non seulement à gérer des ressources et des dossiers, mais également à préserver une relation de confiance entre l'institution et les bénéficiaires du régime général de sécurité sociale.

Cette confiance repose sur la régularité des prestations, la transparence des procédures, la solidité financière de la Caisse, la qualité de l'accueil, la proximité des services et la capacité de l'institution à évoluer avec les besoins de la société.

C'est dans cette perspective que le DG Charles Mudiay Kazadi conduit son action. Sa gouvernance s'inscrit dans une logique où la réforme n'est pas seulement considérée comme une opération ponctuelle, mais surtout comme un processus permanent destiné à adapter la CNSS aux exigences d'une administration sociale moderne. La mise en œuvre du régime général réformé, la modernisation des prestations, le renforcement du recouvrement, l'assainissement des fichiers, la préservation du patrimoine et la modernisation des infrastructures constituent ainsi différents volets d'une même ambition : faire de la CNSS un instrument toujours plus efficace de la politique de protection sociale portée par le Chef de l'État.

La réforme du régime général, une transformation profonde de la protection sociale

L'un des chantiers les plus structurants de la transformation de la CNSS demeure la mise en œuvre de la réforme du régime général de sécurité sociale consacrée par la loi n°16/009 du 15 juillet 2016.

Depuis le remplacement de l'Institut national de sécurité sociale (INSS) par la Caisse nationale de sécurité sociale, créée par le décret n°18/027 du 14 juillet 2018, l'institution s'est engagée dans un processus de modernisation destiné à adapter la protection sociale congolaise aux nouvelles réalités du monde du travail et aux attentes des partenaires sociaux.

Une réforme dont la portée ne se limite pas à un changement de cadre juridique : elle a profondément élargi le champ de la protection et introduit des innovations destinées à rendre les prestations plus adaptées, plus accessibles et davantage en phase avec les besoins des travailleurs et de leurs familles.

Sous l'impulsion du Directeur Général Charles Mudiay Kazadi, la CNSS s'emploie ainsi à transformer ces dispositions en réalités opérationnelles. Dans le domaine des pensions, la réforme a notamment apporté une véritable « cure de jouvence » aux conditions d'octroi et aux mécanismes de prise en charge, avec l'ambition de renforcer les garanties accordées aux travailleurs au terme de leur carrière.

La branche des risques professionnels a, elle aussi, connu une évolution significative à travers l'allongement du délai de déclaration, permettant de mieux tenir compte des réalités auxquelles peuvent être confrontés les travailleurs victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle et de renforcer, par conséquent, leur possibilité d'accéder à la protection prévue par le régime.

La branche des prestations aux familles a également été profondément renouvelée, avec l'introduction de nouvelles prestations et la volonté d'étendre progressivement les allocations familiales à l'ensemble du territoire national.

Cette évolution traduit une conception plus inclusive de la sécurité sociale, qui ne considère plus uniquement le travailleur comme bénéficiaire, mais prend également en compte son environnement familial et les charges qui lui sont liées.

À travers la consolidation de ces différentes innovations, la CNSS entend ainsi faire de la réforme du régime général un véritable levier de transformation sociale, conformément à l'ambition d'une protection sociale plus large et plus efficace portée au niveau national. Pour le Directeur Général Charles Mudiay Kazadi, cette dynamique ne saurait toutefois être considérée comme achevée : elle appelle au contraire un effort continu d'adaptation, d'amélioration et de vulgarisation, afin que les droits consacrés par la réforme soient effectivement connus, compris et exercés par leurs bénéficiaires.

C'est dans cette continuité que la CNSS poursuit la modernisation de ses services, en s'appuyant sur les principes de bonne gouvernance et sur les normes internationales de sécurité sociale, avec une exigence importante, celle d'assurer une collecte efficace des cotisations sociales afin de pouvoir les transformer en prestations, tout en faisant de l'institution un acteur du développement socioéconomique à travers ses investissements.

La réforme du régime général apparaît dès lors comme bien plus qu'une évolution et innovation au sein de la CNSS ; elle constitue l'un des fondements sur lesquels son Directeur Général, Charles Mudiay Kazadi, construit un établissement davantage tourné vers la protection des travailleurs, la sécurisation de leurs droits et la concrétisation de la vision du Président de la République qui place la protection sociale parmi les responsabilités et les priorités de l'État envers son peuple.

Rigueur financière, condition indispensable d'une protection sociale durable

Derrière toute politique de protection sociale se trouve une réalité souvent moins visible mais déterminante : la nécessité de disposer d'une institution financièrement solide. Une caisse de sécurité sociale ne peut garantir durablement les pensions et les différentes prestations qui relèvent de sa mission si ses mécanismes de financement, de recouvrement et de gestion ne sont pas suffisamment performants.

C'est pourquoi la rigueur financière constitue l'un des axes majeurs de l'action menée sous la direction de Monsieur Charles Mudiay Kazadi.

Le renforcement du recouvrement des créances, l'apurement des arriérés et l'assainissement des fichiers des cotisants participent d'une même stratégie visant à consolider les ressources de la Caisse et à améliorer la visibilité sur sa situation financière.

Cette démarche revêt une importance particulière dans un contexte où les organismes de sécurité sociale doivent constamment concilier deux impératifs : répondre aux besoins immédiats des bénéficiaires tout en préservant leur capacité à honorer leurs engagements futurs. Chaque cotisation correctement déclarée et effectivement recouvrée contribue ainsi à renforcer la capacité de la CNSS à remplir sa mission.

L'assainissement du fichier des cotisants s'inscrit également dans cette recherche de performance. La modernisation des données et l'amélioration des mécanismes de perception permettent de renforcer la traçabilité des opérations et de simplifier progressivement les relations entre l'institution, les employeurs et les assurés.

Protéger et préserver le patrimoine de la CNSS pour garantir la sécurité sociale des générations futures... une bataille menée au nom de l'intérêt de la Caisse



Dans une institution de sécurité sociale, protéger le patrimoine, c'est protéger l'avenir. Les actifs de la CNSS ne sont pas de simples biens administrés au gré des circonstances : ils constituent une partie des garanties sur lesquelles repose la capacité de l'institution à remplir durablement sa mission au bénéfice des travailleurs, des retraités et de leurs familles.

MODERNISER LES INFRASTRUCTURES POUR FAIRE DE LA PROXIMITÉ UNE RÉALITÉ NATIONALE



La protection sociale ne peut être véritablement efficace que si elle est accessible. Or, la République démocratique du Congo, par son immensité géographique, impose aux institutions nationales un défi considérable en matière de proximité administrative.

Pour la CNSS, la modernisation des infrastructures et le renforcement de la présence institutionnelle dans les différentes provinces constituent donc des enjeux essentiels. Il ne suffit pas simplement de disposer d'un cadre, mais de permettre aux

citoyens, où qu'ils se trouvent, d'accéder aux services de la Caisse dans des conditions dignes et adaptées à ses besoins. La modernisation des infrastructures participe ainsi à une ambition plus large : rapprocher l'institution de ses bénéficiaires.

Elle traduit également la volonté de faire de la CNSS une administration davantage tournée vers le service, dans laquelle l'assuré doit pouvoir être accompagné tout au long de ses démarches.

La mission effectuée par le Directeur Général Adjoint, M. Kipopa Omeonga, à Béni et Butembo, dans la province du Nord-Kivu, en constitue une parfaite démonstration.

Au-delà du suivi des conditions de prise en charge des bénéficiaires et de la régularité des paiements sur l'ensemble du territoire national, cette mission a également permis de suivre l'avancement des travaux du nouveau bâtiment administratif de Butembo, appelé à renforcer la présence institutionnelle de la CNSS dans cette partie du pays.

Le CHTT et la dimension humaine d'une institution au service du citoyen



La transformation de la CNSS ne saurait être envisagée uniquement sous l'angle financier ou administratif. La vocation sociale de l'institution implique également de renforcer les structures qui permettent de répondre aux besoins humains des travailleurs et des assurés.

Le Centre Hospitalier Tshisekedi Tshilombo (CHTT) de la CNSS s'inscrit dans cette dimension. À travers les infrastructures et les services liés à la prise en charge des risques sociaux et professionnels, la Caisse matérialise une conception de la protection sociale qui ne se limite pas à la retraite. Elle doit accompagner le travailleur durant sa vie professionnelle et pouvoir répondre aux situations susceptibles d'affecter sa santé, son revenu ou l'équilibre de sa famille. La modernisation des capacités hospitalières et techniques s'inscrit donc dans cette même logique de transformation.









UNE GOUVERNANCE FONDÉE SUR LE TRAVAIL, LE SUIVI ET LA RÉFORME

Ce qui caractérise également l'action de Monsieur Charles Mudiay Kazadi est la volonté de faire du suivi un instrument permanent de gouvernance. Dans une institution aussi stratégique que la CNSS, les réformes ne peuvent produire des effets durables que si elles sont accompagnées d'un contrôle régulier de leur mise en œuvre, d'une évaluation des résultats et d'une capacité à corriger les insuffisances.

Le travail de transformation institutionnelle suppose donc une présence constante sur les différents dossiers, une attention particulière portée aux performances des structures et une exigence de responsabilité dans la gestion des ressources.

Cette méthode vise à inscrire progressivement la CNSS dans une culture de résultats où chaque réforme doit pouvoir être évaluée à l'aune de son impact réel sur le fonctionnement de l'institution et sur la qualité du service rendu aux assurés.

Charles Mudiay Kazadi, un exécutant de la vision du Chef de l'État

C'est finalement dans cette articulation entre la vision politique et l'action institutionnelle que se situe la portée du travail accompli par Charles Mudiay Kazadi à la tête de la CNSS.



Lorsque le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo affirme que « le premier droit de notre peuple est d'être protégé », cette orientation appelle nécessairement une traduction opérationnelle. Elle doit se retrouver dans les institutions, dans les politiques publiques, dans les mécanismes de prise en charge et dans les services effectivement accessibles aux citoyens.

À la CNSS, cette responsabilité prend une toute autre dimension. L'institution constitue l'un des principaux instruments à travers lesquels l'État peut concrétiser sa volonté de renforcer la protection sociale des travailleurs et de leurs familles.

C'est dans cet espace que le DG Charles Mudiay Kazadi inscrit son action pour matérialiser la vision du Président de la République : la modernisation du régime général, l'amélioration des pensions et des prestations familiales, le renforcement de la gestion financière, l'assainissement des fichiers, la préservation du patrimoine, la modernisation des infrastructures et l'amélioration des structures sociales et sanitaires participent ainsi à cette trajectoire et à la mission qu'accomplit le DG Mudiay à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

La vision portée par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo donne à cette mission une orientation politique claire : la protection sociale du peuple n'est pas négociable, tel que martelé lors du lancement, le 27 août dernier, de la campagne de solidarité nationale.



La paix sociale au cœur des échanges entre la Direction Générale et l'intersyndicale

Face aux interprétations et aux bruits relayés sur les réseaux sociaux, les faits révèlent une autre réalité : à la CNSS, les préoccupations du personnel sont traitées dans le dialogue, la concertation et la recherche permanente de solutions



Il importe de rappeler, au regard de certains commentaires et informations relayés ces derniers temps sur les réseaux sociaux, que le climat social qui règne au sein de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale demeure fondé sur le dialogue, la concertation et la recherche de solutions. L'existence de revendications ou de préoccupations exprimées par les représentants du personnel ne saurait, à elle seule, être assimilée à une crise.

Dans une institution de l'envergure de la CNSS, où évoluent des centaines de cadres et d'agents aux responsabilités diverses, le dialogue entre l'employeur et les organisations syndicales constitue au contraire un mécanisme normal de gouvernance permettant d'identifier les difficultés, d'examiner les attentes et de rechercher des réponses appropriées.

C'est précisément cette démarche qui s'est montrée lors de l'importante rencontre tenue le mercredi 19 août 2026 au bâtiment administratif de la CNSS entre la Direction Générale et l'intersyndical.



LE DIALOGUE SOCIAL COMME RÉPONSE AUX PRÉOCCUPATIONS DU PERSONNEL

Conduite par le Directeur Général Charles Mudiay Kazadi, la partie employeur a échangé avec le banc syndical conduit par son président, Eko Mafwa, en présence de plusieurs représentants de l'intersyndicale, parmi lesquels Jean Lowaka.

Au cœur des discussions figuraient plusieurs préoccupations portées par les représentants du personnel, avec une volonté clairement affichée des deux parties : examiner les dossiers en suspens, comprendre les différentes revendications et rechercher, dans un esprit constructif, les solutions susceptibles de préserver à la fois les intérêts des agents et le bon fonctionnement de l'institution.

Cette rencontre revêtait ainsi une importance particulière, non pas parce qu'elle aurait révélé une quelconque crise entre la Direction Générale et le personnel, mais précisément parce qu'elle démontrait que les mécanismes de dialogue social sont bel et bien fonctionnels au sein de la CNSS. Lorsqu'une difficulté apparaît, elle est portée autour de la table, discutée entre les parties concernées et orientée vers les mécanismes appropriés de résolution. C'est cette approche, fondée sur la concertation plutôt que sur la confrontation, qui caractérise la démarche managériale imprimée par la Direction Générale sous la conduite de Charles Mudiay Kazadi.

Parmi les questions examinées figuraient notamment l'application du décret relatif au Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) ainsi que certains litiges liés aux recours en grade de 2022. Loin de laisser ces dossiers alimenter les incompréhensions, les deux parties ont convenu de mettre en place deux commissions mixtes chargées de les examiner de manière approfondie.

Cette décision constitue un élément particulièrement révélateur de la méthode privilégiée par la Direction Générale : lorsqu'un problème nécessite une analyse technique ou administrative approfondie, il est confié à un cadre de travail réunissant les différentes parties afin de favoriser une solution concertée.

Des commissions mixtes pour dépasser les incompréhensions

La création de ces commissions mixtes traduit une volonté de traiter les questions sociales avec méthode et responsabilité. L'objectif n'est pas de nier les difficultés qui peuvent exister dans une grande institution, mais de leur apporter un cadre approprié d'examen. La question du SMIG, tout comme celle des recours en grade de 2022, nécessite en effet l'étude de situations administratives et réglementaires qui ne peuvent être résolues par de simples déclarations publiques ou par des échanges sur les réseaux sociaux.

C'est précisément pourquoi le choix du dialogue apparaît comme une démarche de bonne gouvernance. En réunissant les représentants de l'employeur et ceux des travailleurs autour des mêmes dossiers, la CNSS se donne la possibilité de confronter les préoccupations, d'examiner les éléments disponibles et d'identifier les voies de sortie acceptables pour les différentes parties. Cette approche est d'autant plus importante que la paix sociale ne signifie pas l'absence de revendications.

La situation des agents dans les zones touchées par l'insécurité également au cœur des échanges

La réunion du 19 août a également permis d'aborder une préoccupation particulière, celle de la prise en charge des soins de santé des ayants droit des agents affectés dans des zones touchées par l'insécurité et les occupations, notamment à Masisi, Bukavu et dans d'autres localités.

Cette question, qui touche directement aux conditions sociales des agents et de leurs familles, a retenu l'attention de la Direction Générale. Plutôt que de considérer cette préoccupation comme une simple revendication syndicale, la partie employeur a partagé les inquiétudes exprimées et demandé au banc syndical de formuler des propositions susceptibles de contribuer à une résolution rapide de la situation.

Cette attitude démontre une nouvelle fois l'importance accordée à la concertation. Elle témoigne également d'une volonté de considérer la réalité vécue par les agents dans toute sa complexité, notamment lorsque ceux-ci exercent leurs

fonctions dans des territoires confrontés à des conditions sécuritaires particulièrement difficiles.

La paix sociale passe aussi par cette capacité de l'employeur à écouter les préoccupations qui touchent directement la vie professionnelle et familiale de son personnel.



Le 02 septembre, le dialogue s'est poursuivi : un signe qui ne trompe pas

Loin de s'arrêter à la réunion du 19 août, les échanges entre la Direction Générale et le banc syndical se sont poursuivis le mercredi 02 septembre 2026. Cette continuité mérite d'être soulignée, car elle constitue sans doute l'un des meilleurs indicateurs de la volonté des deux parties de maintenir le dialogue.

Les discussions se sont notamment poursuivies autour de l'application du SMIG et du traitement de certains dossiers administratifs. Une nouvelle fois, le choix a été fait de privilégier les échanges directs et la concertation afin d'identifier les solutions appropriées.

Cette démarche démontre que, pour la Direction Générale comme pour le banc syndical, la préservation de la paix sociale demeure une priorité. Les dossiers qui nécessitent encore des clarifications continuent d'être examinés dans les cadres prévus à cet effet, tandis que les discussions se poursuivent dans un esprit de responsabilité.

Les rencontres des 19 août et 02 septembre 2026 démontrent clairement la volonté de parties. Elles se sont réunies, ont exposé leurs préoccupations, ont discuté des dossiers en suspens et ont décidé de poursuivre le travail à travers des mécanismes de concertation appropriés.

C'est cela, la paix sociale : non pas l'absence de débats, mais la capacité à débattre sans rompre le dialogue.

Leadership Magazine Afrique reviendra sur l'évolution de ces discussions dans ses prochaines éditions.

Par Nathan Mambo Kinsengwa, Editeur Directeur Général



















Sous l'impulsion de la Première ministre Judith Suminwa Tuluka, le Gouvernement mise sur un partenariat entre institutions publiques, banque et assurance pour donner aux entreprises congolaises les moyens d'exécuter leurs marchés et de renforcer leur place dans l'économie nationale

Pour une entreprise, décrocher un marché ne signifie pas nécessairement disposer des moyens de l'exécuter. En République démocratique du Congo, l'insuffisance de ressources financières constitue encore un obstacle majeur pour de nombreuses PME et entreprises de sous-traitance, particulièrement lorsqu'elles doivent mobiliser rapidement des fonds pour honorer leurs engagements contractuels. C'est précisément à cette problématique que veut répondre « VUNGA », le nouveau mécanisme de financement lancé le 17 août 2026 sous la conduite de la Première ministre, cheffe du Gouvernement, Judith Suminwa Tuluka.

La cérémonie a été marquée par la signature d'une Convention unique réunissant quatre acteurs : l'Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé (ARSP), le Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo (FOGEC), RAWBANK et RAWSUR. L'originalité affichée de VUNGA réside dans son ambition de rapprocher le financement des besoins réels des entreprises. Le mécanisme prévoit des financements compris entre 10.000 et 1 million de dollars américains, pouvant couvrir jusqu'à 50% de la valeur des marchés concernés. L'objectif est de permettre aux entreprises éligibles de disposer des ressources nécessaires pour exécuter les

contrats qu'elles ont obtenus, renforcer leurs capacités opérationnelles et saisir de nouvelles opportunités commerciales. Pour les PME, l'enjeu est considérable : il ne suffit pas d'avoir la compétence, l'expérience ou d'avoir remporté un marché. Il faut également pouvoir financer l'achat des équipements, l'approvisionnement, la logistique, la main-d'œuvre et les autres charges nécessaires à la réalisation du contrat. Le programme repose sur une complémentarité entre les institutions partenaires. L'ARSP apporte son expertise liée à la sous-traitance dans le secteur privé. Le FOGEC intervient sur le volet de la garantie, tandis que RAWBANK assure le rôle d'arrangeur et de financeur du programme. RAWSUR, pour sa part, complète le dispositif par son expertise dans le domaine de l'assurance.

Cette architecture traduit une approche où le financement n'est plus considéré isolément. Crédit, garantie, assurance et accompagnement institutionnel sont réunis autour d'un même objectif : permettre aux entreprises congolaises de mieux accéder aux opportunités économiques qui s'offrent à elles.

Selon le FOGEC, VUNGA dispose d'un plafond global annoncé de 100 millions de dollars pour sa première année, avec des financements pouvant atteindre 1 million de dollars par entreprise pour les PME éligibles.

Pour la Première ministre, la réussite du programme ne devra pas être mesurée uniquement au volume de crédits distribués.

« Vunga ne doit pas devenir un simple produit financier. Il doit devenir un outil de transformation économique. »

Cette déclaration résume l'ambition portée par le Gouvernement : faire du financement un instrument capable de produire des effets concrets sur le tissu entrepreneurial national.

La démarche s'inscrit dans le Programme d'actions du Gouvernement 2024-2028, notamment dans son quatrième pilier consacré à la promotion de l'emploi, à l'insertion sociale et à l'entrepreneuriat des jeunes.

Dans cette perspective, VUNGA ne se limite donc pas à la relation entre une banque et un emprunteur. Le dispositif est présenté comme un mécanisme destiné à renforcer la participation des entreprises congolaises à l'économie nationale.

Le contenu local au cœur du dispositif

Au-delà du financement, VUNGA porte une autre ambition : renforcer le contenu local. En facilitant l'accès des entreprises congolaises aux ressources nécessaires pour exécuter leurs marchés, le dispositif cherche à leur permettre de prendre une place plus importante dans les chaînes de valeur liées aux grands projets et aux activités économiques du pays.

Cette orientation est particulièrement importante pour les entreprises de sous-traitance, qui peuvent disposer des compétences nécessaires pour obtenir des contrats sans toujours avoir la capacité financière immédiate de les exécuter.

L'enjeu devient alors celui d'une transformation du rôle de l'entreprise congolaise : passer progressivement du statut d'acteur économique périphérique à celui de partenaire pleinement capable de produire, livrer, investir et employer.

Le financement des PME possède également une dimension sociale. Une entreprise qui obtient les moyens d'exécuter un marché peut accroître son activité, renforcer ses équipes et générer de nouveaux emplois. Le Gouvernement présente ainsi VUNGA comme un dispositif susceptible de contribuer à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois, notamment en faveur des jeunes.

Pour la RDC, où la jeunesse représente une part importante de la population active, la question du financement des entreprises rejoint donc directement celle de l'insertion professionnelle. L'entreprise devient alors plus qu'une structure commerciale : elle peut devenir un vecteur d'emploi, de compétences et de création de valeur locale.

Le lancement de VUNGA ouvre désormais une nouvelle phase : celle de la mise en œuvre. La réussite du mécanisme dépendra notamment de sa capacité à atteindre effectivement les entreprises visées, à rendre les financements accessibles aux bénéficiaires éligibles et à accompagner ces derniers dans l'exécution de leurs marchés.

Le dispositif devra également démontrer, sur le terrain, que la combinaison entre financement, garantie, assurance et accompagnement institutionnel peut produire des résultats durables.

Sous l'impulsion de Judith Suminwa Tuluka, le Gouvernement place ainsi l'accès au financement au cœur d'une problématique plus large : comment permettre aux entreprises congolaises de transformer les opportunités économiques en croissance réelle ? Avec VUNGA, la réponse commence par une conviction : donner un marché à une entreprise ne suffit pas. Il faut aussi lui donner les moyens de le réaliser. C'est dans cette capacité à transformer le financement en production, la production en croissance et la croissance en emplois que se mesurera, dans les prochains mois et prochaines années, la portée économique de ce nouveau mécanisme.



LA PRIMATURE







MINISTÈRE DE LA CULTURE, ARTS ET PATRIMOINE

Le Saviez-vous ?

La République Démocratique du Congo est le pays «invité d'honneur» de la 16e édition de la Biennale de l'art africain contemporain de Dakar (Dak'Art 2026), du 19 novembre au 19 décembre 2026.

Placée sous le thème « (Anti)fragilité : arts de la réparation et stratégies du contrecoup », cette édition affirme que la fragilité n'est pas une faiblesse mais une puissance créatrice. Une conviction que la création congolaise porte depuis des décennies.

La RDC y présentera son pavillon national, intitulé « 4e temps ».



MINISTÈRE
DE LA CULTURE, ARTS
ET PATRIMOINE





Culture et Industries créatives : le Ministère de la Culture réaffirme son ambition de structurer la mode congolaise

Reçue par la Ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, la délégation de la DRC Fashion Week a présenté le bilan de sa 6ème édition et échangé sur l'avenir d'une filière appelée à jouer un rôle majeur dans l'économie culturelle de la RDC.

À Kinshasa, la mode ne se résume plus aux podiums, aux défilés et aux créations vestimentaires. Elle s'affirme progressivement comme un véritable secteur des industries culturelles et créatives (ICC), avec un potentiel considérable en matière d'emploi, d'entrepreneuriat, de valorisation du patrimoine et de rayonnement international de la République démocratique du Congo.

C'est dans cette perspective que Madame Yolande Elebe Ma Ndembo, Ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, a reçu, le 19 août 2026, une délégation de la DRC Fashion Week, conduite par sa cofondatrice Bénie Nyota. La rencontre a notamment porté sur le bilan de la sixième édition de cet événement consacré à la mode congolaise.

Organisée le 15 août à Kinshasa, la sixième édition de la DRC Fashion Week avait pour thème « La Sape : héritage, identité et renaissance ».

À travers ce choix, les organisateurs ont placé au centre des projecteurs un élément particulièrement emblématique de l'identité culturelle congolaise : la SAPE. L'événement a également créé une passerelle symbolique entre les deux rives du fleuve Congo, en réunissant des acteurs de Kinshasa et de Brazzaville autour de la mode, de la créativité et de leur patrimoine culturel commun.

Plusieurs créateurs issus notamment de Kinshasa, Goma et Brazzaville ont présenté leurs collections, confirmant la diversité et le dynamisme de la création vestimentaire congolaise.

Au-delà de l'esthétique, cette édition a ainsi posé une question fondamentale : comment transformer le potentiel culturel de la mode congolaise en véritable opportunité économique ?

C'est précisément sur cette dimension que la rencontre entre la Ministre de la Culture et la délégation de la DRC Fashion Week prend tout son sens.

Selon les informations communiquées par le ministère et rapportées par l'Agence Congolaise de Presse, les échanges ont permis de mettre en évidence la place croissante de la mode dans l'écosystème des industries culturelles et créatives en RDC. Le Gouvernement entend accompagner la structuration et la professionnalisation de cette filière, notamment à travers des cadres juridiques et réglementaires adaptés.

Cette orientation pourrait avoir des implications importantes pour l'ensemble de l'écosystème : créateurs, mannequins, stylistes, photographes, maquilleurs, artisans, producteurs, organisateurs d'événements, écoles de mode, marques et entrepreneurs.

La rencontre entre la Ministre Yolande Elebe Ma Ndembo et la délégation conduite par Bénie Nyota traduit ainsi une évolution de perspective : la mode congolaise ne doit plus être considérée uniquement comme un spectacle, mais comme une industrie créatrice de valeur.



Avec l'accompagnement du Ministère de la Jeunesse et du FSPEEJ, 537 jeunes entrepreneurs franchissent une étape décisive vers la consolidation de leurs entreprises

Le samedi 12 septembre 2026 restera comme une date importante pour des centaines de jeunes entrepreneurs congolais. Au Centre culturel et artistique pour les pays d'Afrique centrale (CCAPAC), 537 jeunes entrepreneurs ont officiellement reçu les documents attestant la formalisation de leurs entreprises, au cours d'une cérémonie présidée par le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en présence notamment de la ministre de la Jeunesse et Éveil Patriotique, Grâce Emie Kutino. Derrière cette cérémonie officielle se dessine une ambition de faire de la formalisation non pas une simple démarche administrative, mais un

véritable instrument d'insertion économique, de structuration des entreprises et de création d'emplois.

De l'initiative individuelle à l'entreprise reconnue

Pendant longtemps, de nombreux jeunes Congolais ont entrepris en marge du secteur formel, souvent faute de moyens, d'accompagnement ou d'accès simplifié aux procédures administratives. La démarche portée par le Fonds spécial pour la promotion, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes (FSPEEJ) entend précisément réduire cette distance entre l'idée entrepreneuriale et l'entreprise juridiquement établie.

Placée sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et Éveil Patriotique, cette initiative s'inscrit dans la deuxième cohorte du programme « Debout Jeunes Congolais ». Elle vise à donner aux entreprises accompagnées une existence juridique consolidée et à créer les conditions nécessaires à leur développement.

Pour les bénéficiaires, la formalisation ne se résume donc pas à recevoir un dossier administratif. Elle constitue une reconnaissance officielle de leur activité et une étape supplémentaire vers la construction d'entreprises capables de s'inscrire durablement dans le tissu économique national.

537 entrepreneurs, mais surtout 537 parcours



Cette cérémonie a donné un visage humain aux statistiques de l'entrepreneuriat congolais. Ces 537 jeunes entrepreneurs représentent autant de projets, d'initiatives et de parcours qui cherchent désormais à franchir le seuil séparant l'activité informelle de l'entreprise structurée.

La deuxième cohorte concerne au total 780 entreprises, réparties entre Kinshasa (537), le Haut-Katanga (129) et le Kasai-Oriental (114). Avec les 347 entreprises accompagnées lors de la première cohorte, le dispositif porte à 1.127 le nombre d'entreprises de jeunes formalisées dans le cadre de cette initiative, selon la Présidence de la République. Cette progression traduit surtout l'élargissement géographique du dispositif et la volonté affichée d'étendre l'accompagnement entrepreneurial au-delà de la capitale.

La formalisation réalisée dans le cadre du programme comprend plusieurs documents indispensables à l'existence et au fonctionnement légal d'une entreprise. Les bénéficiaires ont notamment reçu le Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), l'identification nationale, ainsi que des documents liés à l'ONEM, à l'INPP et à la CNSS. Le dossier comprend également le numéro d'impôt et une lettre du ministère de l'Environnement.

Cette liasse documentaire constitue ainsi un socle administratif permettant aux jeunes entreprises de mieux s'inscrire dans l'écosystème économique formel.

Grâce Kutino : l'accompagnement au cœur de la démarche

La ministre de la Jeunesse et Éveil Patriotique, Grâce Emie Kutino, a accompagné cette nouvelle étape du programme en faveur des entrepreneurs de la jeunesse.

L'action du ministère s'inscrit ici dans une logique qui dépasse la seule remise des documents : il s'agit d'accompagner progressivement une jeunesse qui entreprend, de favoriser sa structuration et de créer un environnement dans lequel les initiatives économiques peuvent se développer.

À travers cette initiative, le ministère participe ainsi à la mise en œuvre d'un dispositif destiné à rapprocher les jeunes entrepreneurs des mécanismes institutionnels susceptibles de soutenir leur insertion professionnelle et leur développement économique. Le FSPEEJ présente notamment parmi ses missions l'accès des jeunes à l'emploi, l'insertion socioprofessionnelle ainsi que l'inclusion et l'éducation financières.

« Un passeport vers les possibilités économiques »

Prenant la parole devant les bénéficiaires, le Président de la République a insisté sur un point central : la formalisation doit être accompagnée d'un environnement favorable aux entreprises.

« La formalisation ne doit pas devenir une porte ouverte aux tracasseries administratives ou à une pression fiscale disproportionnée. Elle doit être un passeport vers les possibilités économiques. »

Le Chef de l'État a également assuré les jeunes entrepreneurs de l'accompagnement des pouvoirs publics, tout en les appelant à gérer leurs structures avec rigueur et responsabilité.

Cette double exigence, responsabilité de l'entrepreneur et accompagnement de l'État constitue l'un des enjeux majeurs de la phase qui s'ouvre après la formalisation. Car obtenir les documents officiels n'est que le début du parcours. La véritable réussite se mesurera à la capacité de ces entreprises à survivre, se développer, employer, innover et créer durablement de la valeur.

Au-delà des documents, bâtir des entreprises

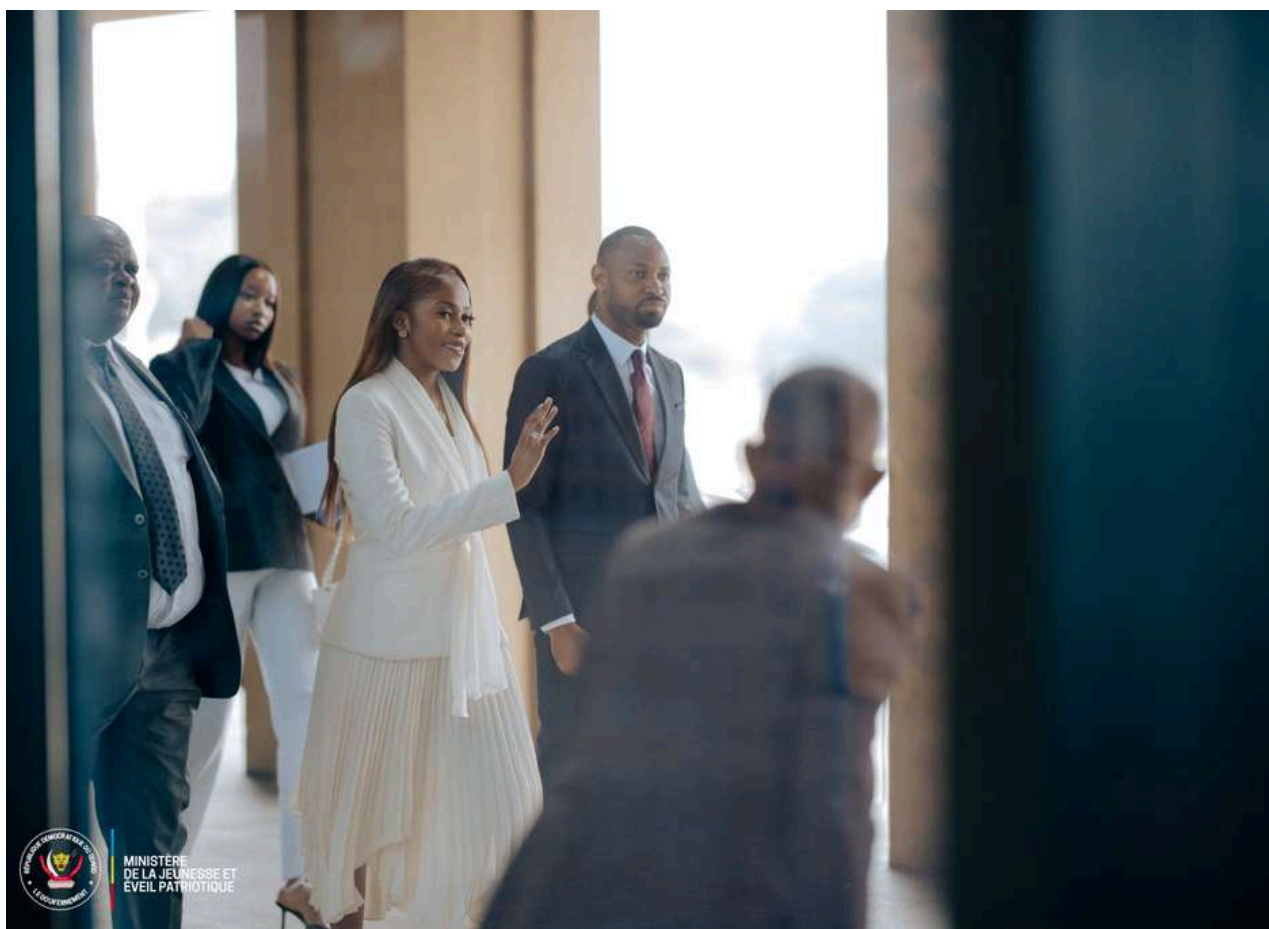
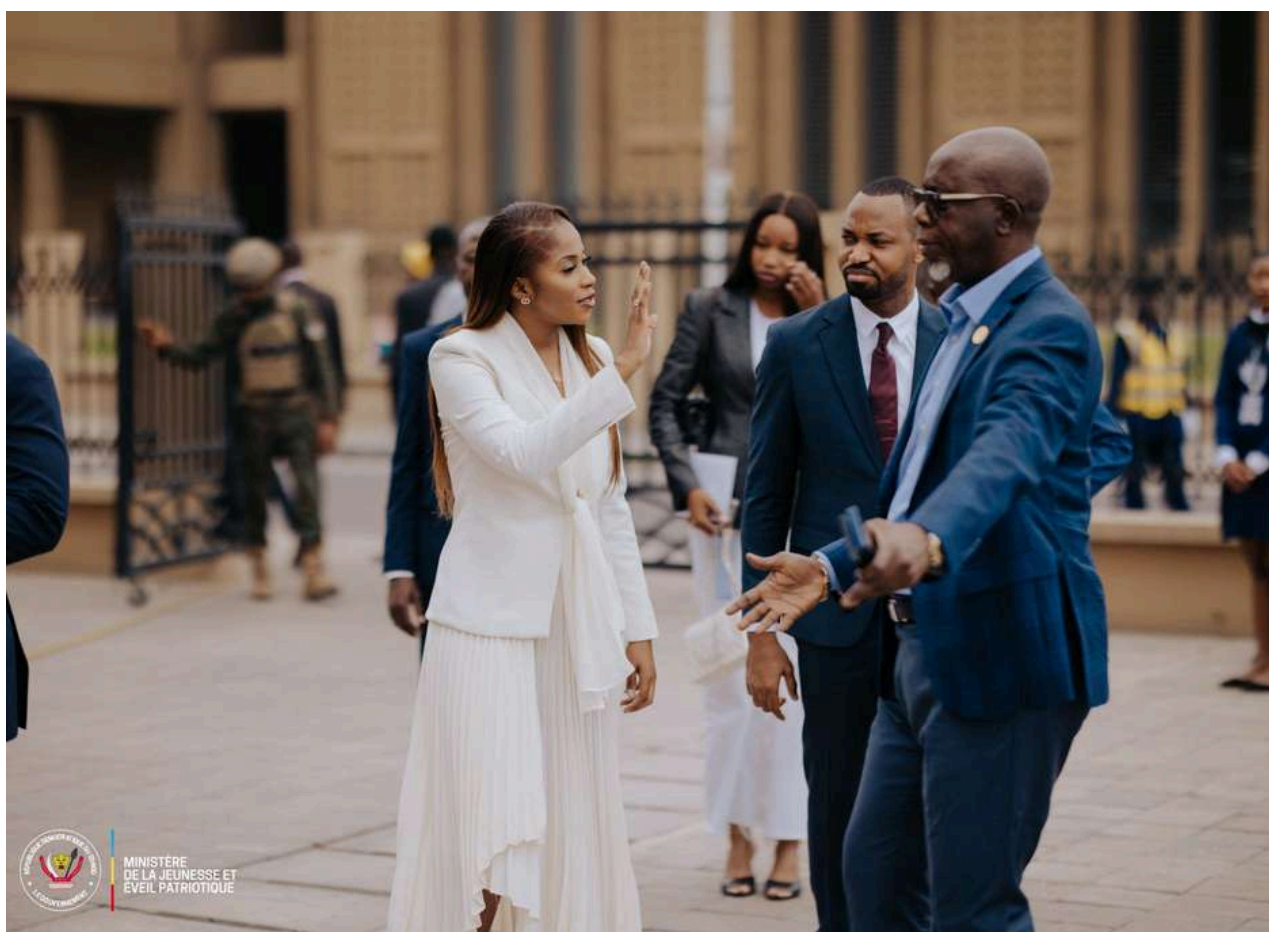
La cérémonie du 12 septembre aura donc marqué davantage qu'une remise symbolique de documents administratifs. Elle aura posé une question essentielle pour l'avenir économique de la RDC : comment transformer une jeunesse qui entreprend en une génération d'entreprises solides et durables ?

Avec 1.127 entreprises de jeunes désormais formalisées dans le cadre du dispositif, le programme « Debout Jeunes Congolais » franchit une nouvelle étape.

Pour le Ministère de la Jeunesse, le défi consiste désormais à inscrire cette formalisation dans la durée : renforcer l'accompagnement, encourager la discipline entrepreneuriale, faciliter l'accès aux opportunités et permettre aux entreprises nouvellement constituées de franchir les prochaines étapes de leur croissance.

Car derrière chaque RCCM, chaque numéro d'identification et chaque document remis se trouve une ambition plus grande : faire de l'entrepreneuriat des jeunes un véritable moteur de création de richesse et d'emplois en République démocratique du Congo.

La Rédaction



**Direction Générale des
Douanes et Accises**

*804,28 milliards de francs congolais
mobilisés grâce au leadership du DG
Bernard Kabese Musangu*



DIRECTION GÉNÉRALE
DES DOUANES ET ACCISES

123,07 %

DE RECETTES RÉALISÉES

POUR LE MOIS DE JUILLET 2026

» **Réalisation DGDA**
804 282 272 568, 00 Fc

Félicitations à tous **les douaniers et à toutes les douanières** pour ce **résultat** à la fois honorable et historique.



Direction Générale des Douanes et Accises

804,28 milliards de francs congolais mobilisés grâce au leadership du DG Bernard Kabese Musangu



La Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) confirme une nouvelle fois sa contribution majeure à la mobilisation des recettes publiques en République Démocratique du Congo.

Au terme du mois de juillet 2026, l'administration douanière a affiché un taux de réalisation remarquable de 123,07%, avec 804.282.272.568,00 francs congolais de recettes mobilisées.

Au-delà d'un simple indicateur statistique, cette performance traduit la détermination d'une administration engagée dans l'accomplissement de sa mission fondamentale : contribuer efficacement au financement de l'État et au développement de la République Démocratique du Congo.

Une performance qui récompense l'engagement collectif

Derrière ces chiffres se trouvent des et d'hommes qui, au quotidien, œuvrent dans les différents services de la DGDA, dont notamment les deux Directeurs Généraux Adjoints, Monsieur Bauna Mabolia Jean-Louis et Monsieur Kalenga Makonga Jean-Claude qui, l'engagement, l'expertise et le leadership contribuent à renforcer l'efficacité de cette administration.

Douaniers et douanières, cadres, agents et responsables opérationnels participent chacun, à leur niveau, à cette dynamique de mobilisation des recettes.

Le taux de 123,07% apparaît ainsi comme le résultat d'un effort collectif fondé sur le professionnalisme, la rigueur, la discipline et la détermination.

Dans un contexte où la mobilisation des recettes demeure un enjeu central pour les finances publiques congolaises, une telle réalisation mérite d'être relevée et saluée.

La performance de la DGDA ne doit pas être appréhendée uniquement sous l'angle des recettes. Les ressources mobilisées par les régies financières constituent un levier essentiel pour permettre à l'État de financer ses politiques publiques, ses infrastructures et ses différents programmes de développement.



**Monsieur Jean-Claude Kalenga Makonga :
Directeur Général Adjoint chargé de
l'administration et des finances (DGA-AF).**



**Monsieur Jean-Louis Bauna Mabolia :
Directeur Général Adjoint chargé des
questions techniques (DGA-T).**

À ce titre, chaque franc mobilisé par l'administration douanière participe à renforcer la capacité financière de l'État. La DGDA s'inscrit donc au cœur d'une chaîne dont l'objectif final dépasse largement les frontières des bureaux et postes douaniers : servir l'intérêt général et contribuer à la construction d'une République Démocratique du Congo plus forte.

Une dynamique d'excellence à consolider

Avec cette réalisation de 123,07%, la DGDA démontre une nouvelle fois que les objectifs ambitieux de mobilisation des recettes peuvent être atteints lorsque l'ensemble de l'administration avance autour d'une même vision et d'une même exigence de performance. Cette dynamique appelle toutefois à être consolidée. L'enjeu est désormais de maintenir cette

culture du résultat, d'améliorer continuellement les mécanismes de mobilisation des recettes, de renforcer la professionnalisation de l'administration et de poursuivre les efforts de modernisation de l'appareil douanier. Le résultat de juillet 2026 constitue une source de fierté pour toute l'administration douanière et un encouragement à aller encore plus loin.

Cette performance mérite d'être saluée. Félicitations à toutes les douanières et à tous les douaniers de la République Démocratique du Congo pour leur engagement et leur contribution à cette remarquable réalisation.

La Rédaction



**DIRECTION GÉNÉRALE
DES DOUANES & ACCISES**



LEADERSHIP

LE PREMIER MAGAZINE BILINGUE DU LEADER AFRICAIN



Félix-Antoine Tshisekedi

une présidence qui assume les ambitions du géant Africain, la RDC

Primature de la République

Financer l'entrepreneuriat au moment où elle en a besoin

Douanes

804,28 milliards de francs congolais mobilisés grâce au leadership du DG Bernard Kabese Musangu

Min. de la jeunesse

Avec l'accompagnement du Ministère de la Jeunesse et du FSPEEJ, 537 jeunes entrepreneurs franchissent une étape décisive vers la consolidation de leurs entreprises

Banque Centrale du Congo

2027 : La RDC se prépare à démarrer la dédollarisation de son économie

(A lire prochainement)



Septembre | 2026

Charles Mudiy Kazadi

l'homme qui traduit en résultats la vision du Chef de l'Etat

La CNSS au cœur de la politique sociale de la vision du Chef de l'Etat

La réforme du régime général, une transformation profonde de la protection sociale

La rigueur financière, condition indispensable d'une protection sociale durable

Le CHTT et la dimension humaine d'une institution au service du citoyen





Soutenez la scolarité de vos proches en RDC

Top Chrono M-Pesa Mikili

Recevez 10% de bonus sur votre 1er transfert international reçu sur votre compte M-Pesa

PROMO VALIDE
5 AU 6 SEPT
2026

* Offre soumise aux conditions générales
* Maximum 20\$

Là où le Cash s'arrête, M-Pesa continue

Ensemble,
tout devient possible

